

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL

ORDRE DU JOUR
Séance extraordinaire
LUNDI LE 13 FÉVRIER 2023 À 9 H 30
AU 15, RUE FORGET À BAIE-SAINT-PAUL
(SALLE DU CONSEIL)

Avis vous est par les présentes donné, par le soussigné, greffier, de la susdite municipalité, qu'une séance extraordinaire se tiendra le LUNDI 13 FÉVRIER 2023 à compter de 9h30 à l'endroit désigné, soit au 15, rue Forget à Baie-Saint-Paul (salle du Conseil).

Les sujets traités seront alors les suivants, à savoir :

A- OUVERTURE DE LA SÉANCE

B- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C- LECTURE OU DÉPÔT DES MINUTES

- 1- Adoption des procès-verbaux suivants :
- a. Séance ordinaire du 11 octobre 2022
 - b. Séance extraordinaire du 7 novembre 2022
 - c. Séance ordinaire du 14 novembre 2022
 - d. Séance extraordinaire du 23 novembre 2022
 - e. Séance extraordinaire du 5 décembre 2022
 - f. Séance extraordinaire du 12 décembre 2022
 - g. Séance ordinaire du 12 décembre 2022
 - h. Séance extraordinaire du 13 décembre 2022
 - i. Séance extraordinaire du 22 décembre 2022

D- RÈGLEMENT

E- RÉOLUTIONS

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION
SÉCURITÉ PUBLIQUE
VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
LOISIRS, PARCS ET CULTURE

F- AFFAIRES NOUVELLES – DÉLÉGATIONS – DEMANDES DIVERSES

G- PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

H- QUESTIONS DU PUBLIC

I- LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

DONNÉ EN LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL, CE 9^{ème} JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DE L'ANNÉE 2023.


Emilien Bouchard
Greffier